



A Paris, le 1^{er} juin 2023

POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES LE 6 JUIN, MOBILISONS-NOUS POUR LA DEMOCRATIE

Depuis le 19 janvier 2023, l'intersyndicale nationale, les associations, les jeunes, les actives et actifs et les retraité.es expriment leur mécontentement face à la réforme des retraites inique, injustifiée, qui accentue les inégalités entre les femmes et les hommes. Le recul de l'âge légal de départ à la retraite est particulièrement problématique en ce que les travailleuses et les travailleurs partiront dans de mauvaises conditions physiques et psychologiques, et avec des pensions toujours plus basses.

Le Gouvernement s'est montré sourd à l'opposition massive qui s'est exprimée face à cette réforme, en apportant une réponse brutale à tous points de vue : absence de dialogue social, confiscation du débat parlementaire, désinformation. Au-delà, il a multiplié les entraves et les atteintes aux libertés fondamentales d'expression et de manifestation garanties par la Constitution.

Interpellations « préventives » massives lors des manifestations, verbalisations abusives, multiplication d'arrêtés préfectoraux interdisant les manifestations, souvent annulés par les tribunaux administratifs lorsqu'un recours a été effectué, utilisation nouvelle de drones pour surveiller les manifestants : autant de moyens d'étouffer l'expression populaire, pourtant indispensable à la démocratie sociale, nécessaire dans un fonctionnement démocratique.

Nous, organisations syndicales du ministère de la Justice, organisation syndicale d'avocats, association de défense des droits de l'Homme, appelons les professionnel.les de la justice, associations et citoyen.nes, à se rassembler pour s'opposer à la destruction de notre système de retraites qui constitue une atteinte à nos droits sociaux et humains et défendre les libertés individuelles et collectives conquises de haute lutte, le **mardi 6 juin 2023** devant les tribunaux judiciaires, avant ou après les manifestations locales.

**A Paris, soyons nombreuses et nombreux à participer au rassemblement à
11h30 sur le Parvis du Tribunal judiciaire.**